

Fin des travaux d'aménagement de la Place du 8 mai 1945

Saint Benoît

Samedi 28 novembre 2009 - 11h00

Nouvel espace de vie dans la ville.

La date retenue du 28 novembre signifie la fin des travaux de l'Aménagement de la Place du 8 Mai 1945. La Municipalité et les commerçants du bourg ont convié les Sancto-Bénédictins à venir nombreux pour fêter ensemble cet événement, dans une ambiance conviviale.

La ville de Saint-Benoît remercie tout particulièrement les riverains de la place et les commerçants pour la patience dont ils ont fait preuve tout au long des travaux qui ont duré un peu moins de 4 mois.

Historique

La Ville de Saint-Benoît s'est lancée depuis quelques années dans le réaménagement de son centre-bourg. En 2006, un nouveau bureau de poste a été construit en retrait et un cheminement pour piétons a été créé permettant ainsi de relier la place aux commerces situés en partie haute du bourg. Après une période de réflexion et d'étude, la ville de Saint-Benoît a souhaité finir la restructuration de la Place du 8 mai 1945.

Philosophie de l'aménagement : vers un nouvel espace de vie

Ce nouvel espace de vie valorise le centre ville et devrait accroître encore son attractivité et dynamiser l'activité commerciale de Saint-Benoît.

La restructuration de la place vise à créer un espace ouvert, attractif et polyvalent permettant :

- La circulation des piétons, et particulièrement des personnes à mobilité réduite,
- Le stationnement de véhicules, indispensable au maintien et à l'implantation de commerces en centre-bourg,
- L'utilisation de la place pour le déroulement de différentes manifestations.

Organisation de l'espace : sécurisation et stationnement

La restructuration prévoit de canaliser l'entrée et la sortie des véhicules au niveau de l'église et au niveau du carrefour de la route de Mauroc. Afin de réduire la vitesse et d'accroître la surface de la place, la rue Paul Gauvin a été recalibrée et sa largeur réduite.

37 places de parking sont aménagées. Le principe retenu vise à disposer la majorité de ces dernières au milieu afin de dégager la vue sur les façades.

Création d'espaces pour les piétons

Des circulations dédiées aux piétons sont matérialisées en périphérie de la place. Un large trottoir est aménagé le long de l'église. Le trottoir longeant les commerces, le long de la rue Paul Gauvin est recalibré à 2 m de large. Plusieurs espaces de rencontre et de convivialité sont alors aménagés. Un parvis est réalisé devant La Poste et des terrasses embellissent l'espace devant le bureau de la Police Municipale et le café restaurant.

Valorisation patrimoniale du site

Ce projet a l'ambition d'améliorer l'esthétisme du centre bourg en renforçant son caractère ancien et classé. Afin de soutenir le caractère ancien du bourg, l'utilisation de matériaux nobles est privilégiée. Les surfaces accessibles aux automobiles sont recouvertes de pavés pierre calcaire, face vue éclatée, chants vieillis, identique à celui du chemin de l'Ancienne Eglise. Les bordures des trottoirs sont en pierre du même type. Le parvis situé devant La Poste est en dalle calcaire largeur 20 et 30 cm, et de longueur variable, finition grenailée. Les circulations piétonnes sont en béton désactivé.

Végétalisation du site

Les arbres "micocoulier" implantés le long de la rue Paul Gauvin apporteront un volume verdoyant à la place. Par ailleurs, l'espace central est dépourvu d'arbres afin d'optimiser l'utilisation du site (montage de scènes, événements...). De nombreux massifs d'arbustes et de fleurs en périphérie de la place permettent de refermer l'espace et d'amoindrir l'aspect minéral des lieux.

Choix du mobilier

Eclairage public : des lanternes et des lampadaires sont installés autour de l'espace central.
Mobilier urbain : des porte-vélos, des bornes métalliques, des bancs et une borne fontaine sont disposés sur le site.

Financement du projet de la Place

Le montant global des travaux s'élève à 464 000 euros HT, dont 350 000 euros de voirie et réseaux. Le montant global du projet est réparti de moitié sur le budget de cette année et sur le budget 2010.

La restructuration de la place est financée par des subventions allouées par l'Etat, la Région le Département à hauteur de 72 % du montant global des travaux. L'aide qui avait été accordée par le FISAC et repoussée à la demande de la ville de Saint-Benoît, stipulait que le projet de restructuration de la Place du 8 mai 1945 devait être entrepris avant 2010. Enfin, un effet accélérateur a été donné grâce au plan de relance de l'économie par l'anticipation du remboursement de la TVA, aux collectivités territoriales, réalisant des investissements supérieurs à la moyenne des quatre dernières années.

La bonne gestion du chantier, réalisée en régie, aura même permis de réaliser un aménagement qui n'était pas prévu à l'origine du projet de restructuration de la place, à savoir le pavage de la Ruelle Saint-André.